

Le Comité régional organise un « **AF 1** » pour les **animateur·ices·s** de « **d'éveil de l'enfant** ». Cette formation se déroule en deux parties. En voici quelques éléments d'organisation.

Organisateur	Comité Régional Bourgogne – Franche-Comté et Commission Technique Régionale
Public concerné :	Animateurs d'éveil à partir de 17 ans
Contenu :	<ul style="list-style-type: none"> • Approfondir la connaissance des enfants • Échanges d'expériences • la sécurité dans les activités • L'animation d'un groupe d'enfants • Séances réalisées avec les enfants • Bilans
Lieu, dates et horaires :	Gymnase des « Jeunes de Mâcon– Lieu précisé 15 jours avant le stage Date·s : du 9 au 11/11/2019 et 23-24/11/2019 Horaires – Précisés 15 jours avant le stage
Conditions de repas et d'hébergement :	Hébergement et repas au Centre Omnisport de Mâcon
Amener :	Précisé 15 jours avant le stage
Autorisation parentale :	À joindre obligatoirement à toute inscription de stagiaire mineur (e) . Elle doit être remplie par les parents ou tuteurs et arriver au siège avant la date limite de retour des autorisations ci-dessus . Elle est accessible « pré-remplie » lors d'une inscription depuis l'instance internet des associations Formulaire vierge
Inscription :	<ul style="list-style-type: none"> • Date limite d'inscription : 20/10/2019 • Date limite de retour des autorisations et de règlement : 25/10/2019 • Nombre minimum d'inscriptions : 10 • Nombre maximum d'inscriptions : 20 • Coût : 370 € <p>À régler à l'inscription par chèque – libellé à l'ordre de : FSCF – Comité régional B-FC ou virement Code à indiquer avec le paiement par chèque ou virement : EVEIL-AF1-2019 Aucune inscription n'est prise en compte sans règlement. Possibilité de s'inscrire directement sur le site internet (pour les associations de Bourg.- F-Comté)* Pour renvoyer la fiche d'inscription par courriel ou pour toute demande d'information concernant les stages : stages@fscf-bfc.fr</p>
<p>* Pour toute inscription par internet un accusé de réception est envoyé directement (après la saisie si inscription papier) aux stagiaires, correspondants et trésoriers de l'association (si les courriels sont bien renseignés dans l'instance de l'association). * Mode d'emploi pour s'inscrire depuis l'instance internet</p> <p>Le stage terminé, après réception du dossier et vérification des présences, les attestations et les factures acquittées sont créées et sont disponibles dans l'instance de l'association.</p>	

Les éléments pratiques complémentaires seront envoyés aux personnes inscrites 15 jours avant le début du stage

Marc LÉCHENNE
Président du Comité Régional

Jean-Pierre ARNOUD
Chargé de formation